

Chers collaborateurs,

Comme promis à l'occasion du Communication Meeting du 9 septembre dernier, nous revenons vers vous au sujet de l'état d'avancement du lancement du Plan Flex.

Bonne nouvelle, la direction a marqué son accord pour lancer le projet peu importe le nombre de collaborateurs inscrits ! Tous ceux qui sont intéressés peuvent participer !

A l'occasion de l'enquête effectuée en juillet, vous nous avez remonté principalement les 3 points suivants :

1.- Demande de clarification de la policy

Veuillez trouver ci-joint le Flex Plan Policy qui contient toutes les informations nécessaires au sujet du Flex Plan. En annexe du Flex Plan vous trouverez par ailleurs l'exemple chiffré estimé des 3 avantages proposés.

Des sessions d'information au sujet de la policy seront organisées par teams aux dates suivantes :

- Jeudi 10/11 à 11h en NL
- Jeudi 10/11 à 13h en FR

2.- Avantages alternatifs

L'enquête a révélé que vos préférences en termes d'avantages alternatifs proposés dans le Plan Flex vont en priorité vers les avantages alternatifs ci-après :

- Conversion de la contribution nette pour la voiture de société en une contribution brute,
- Warrants,
- Remboursement de l'épargne-pension individuelle.

Ce sont dès lors ces 3 avantages alternatifs qui ont été retenus. Ils seront réévalués sur base régulière et d'autres avantages alternatifs pourront être ajoutés dans le futur.

L'avantage alternatif des warrants étant assez complexe, nous avons jugé utile d'organiser des sessions d'information spécifiques par teams sur le sujet en collaboration avec notre partenaire KBC. Les sessions sont prévues aux dates suivantes :

- Jeudi 17/11 de 11 à 12hr en NL
- Vendredi 18/11 de 11 à 12hr en FR

3.- Précisions par rapport à l'outil et au planning

L'outil « My Benefits My Choice » a été configuré avec les données d'Econocom et est en phase test aux RH.

- Il sera mis à la disposition de l'ensemble des collaborateurs pour une durée d'un mois à partir de mi-novembre 2022 jusqu'à mi-décembre 2022 pour leur permettre de :
 - Faire des simulations individuelles selon chaque situation personnelle propre, également pour ceux qui n'ont pas encore signé l'avenant.

- Sous réserve d'avoir signé l'avenant au contrat d'emploi, d'exprimer un choix définitif pour un avantage alternatif au budget crée par la prime de fin d'année à laquelle vous aurez droit en décembre 2023. A défaut de choix, comme prévu dans l'avenant au contrat d'emploi, une prime exceptionnelle brute sera versée aux mêmes conditions et au même moment que la prime de fin d'année.
Attention, dès la fermeture de l'outil mi-décembre 2022, il ne sera plus possible d'exprimer un choix pour un avantage alternatif en décembre 2023 !
- Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait et sont désireux de participer et émettre un choix, il est toujours possible de signer l'avenant au contrat d'emploi et l'envoyer par mail aux RH par mail à l'adresse hr-admin.be@econocom.com.
- Les collaborateurs ayant déjà signé l'avenant en juin 2022 ont la possibilité de profiter du plan flex déjà cette année ! L'outil sera ouvert àpd mi-novembre et jusqu'au 30 novembre 2022 pour leur permettre s'ils le souhaitent d'exprimer également un choix définitif pour un avantage alternatif (uniquement warrants et pension individuelle) au budget crée par 6/12e de la prime de fin d'année à laquelle ils auront droit en décembre 2022.
La période de choix est plus courte pour permettre aux RH un traitement dans les délais pour un versement en décembre 2022. A toute fin utile nous pouvons déjà vous informer que l'offre de warrants aura lieu le 13/12/2022 de sorte que vous puissiez bénéficier de votre cash au même moment que le versement des primes de fin d'année / primes exceptionnelles.
- Des sessions d'information au sujet de l'outil My Benefits My Choice sont prévues par teams les :
 - Mardi 15/11/2022 de 9 à 10h30 en NL
 - Mercredi 16/11/2022 de 13 à 14h30 en FR.
- Un user guide sera également distribué en temps voulu.

Vous recevrez les invitations aux sessions d'informations d'ici peu, et nous vous confirmons que celles-ci seront enregistrées.

Par ailleurs, l'équipe HR se tiendra à votre disposition dans la cafétéria le 24/11 de 9 à 12h pour toute question au sujet du plan.

Merci pour votre intérêt, nous avons hâte d'avancer avec vous sur ce projet attractif !
N'hésitez pas à contacter les RH HR-admin.be@econocom.com pour toute question.

Cordialement,

Nathalie Strynckx
HR Director